Image not found or type unknown

Procedure pour alcoolemie au volant

Par **dred**, le **06/10/2014** à **11:51**

Bonjour,
je me suis fait controlée dimanche 5/10/14 à 8h30 positive (0.71mg/l air expiré). je n'ai pas fait attention à l'heure mais je sais que j'ai pris le volant au moins à 8h15 et qu'ils ont marqué 8h35 pour l'heure de l'infraction. ils m'ont fait soufflé de suite en arrivant à la gendarmerie après m'avoir demandé si j'avais consommé ou bu avant qu'ils m'arrêtent et j'ai répondu oui (ils ont marqué que j'avais dit oui à 8h15 mais ce n'est pas vrai). ils ont marqué que j'avais soufflé à 8h45 mais comme je l'ai dit je n'ai pas regardé l'heure.ils m'ont alors, de suite après le premier souffle (5 min maxi) proposé de ressouffler et je leurs ai dit que je pensais qu'ils devaient attendre 30 min avant de me refaire souffler, ce à quoi ils m'ont répondu que pas du tout et que si je voulais souffler une deuxième fois c'était maintenant ou pas, et je leurs ai dit que je souhaitais ressouffler mais pas de suite. ils ont alors marqué que je ne demandais pas de second controle (ce qui est faux). j'ai donc refusé de signer le procés verbal.
je remarque aussi que l'ethylometre utilisé est un DRAGER7110 FP et qu'ils ont noté concernant le ticket que cet appareil ne délivre pas de ticket.
je voudrais savoir si j'ai un éventuel recours afin de ne pas perdre mon permis (c'est la première fois que cela m'arrive et je risque de perdre mon emploi)?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés